

## COMMUNIQUE

### **PROJET DE LOI MACRON : FO PERSISTE**

A la veille d'un week-end marathon de débats parlementaires à l'assemblée nationale sur le projet de loi Macron avant le vote solennel de mardi prochain FORCE OUVRIERE tient à réitérer son opposition à ce texte et notamment à l'extension et à la banalisation du travail du dimanche :

- Que ce soit sur le nombre de dimanche à la discrétion des maires passé de 5 à 12 ;
- Sur la notion de volontariat que l'on sait subjective ;
- Sur l'absence de compensation salariale précise dans le texte.

Autant d'éléments qui constituent des mesures de flexibilité rétrogrades pour les salariés qui seraient concernés et sans effets certains sur l'emploi.

De même, FORCE OUVRIERE dénonce les mesures d'assouplissements sur les licenciements économiques qui figurent dans le texte qui, à défaut de sécuriser l'emploi, viennent sécuriser les employeurs.

D'une manière générale ce projet de loi fourre tout, qui nonobstant certaines évolutions, ne constitue pas pour FORCE OUVRIERE un texte qui permettra de relancer la croissance et l'activité mais qui fragilise les salariés. De fait, c'est bien un gage pour l'Europe de la continuation d'une politique économique et sociale de rigueur et d'austérité dont les effets sociaux, économiques et démocratiques sont destructeurs.

Paris, le 13 février 2015